Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

2 OCTOBRE 2008 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18026 **37**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La décision du Conseil fédéral

Joseph Rivolin

La séance du Conseil fédéral de l'Union Valdôtaine qui s'est tenue à Nus le lundi 29 septembre a été consacrée à l'examen de la situation politique qui s'est créée à la suite de la sentence de la Cour d'Assises de Turin, qui a déclaré déchus les conseillers régionaux unionistes Carlo Norbiato et Albert Lanièce pour cause d'inéligibilité.
Cette décision a été une mauvaise surprise, dans le cas surtout de l'assesseur Lanièce, car les experts légaux de la Région, qui avaient approfondi la question, avaient estimé que son élection était valide.
Cette opinion était d'ailleurs partagée par l'un des deux magistrats saisis de l'affaire.
Le ministère public, en effet, avait proposé de valider l'élection ; malgré cela, son collègue juge a décidé le contraire, se fondant sur une interprétation différente de la loi régionale qui réglemente les cas d'incompatibilité et d'inéligibilité.
Cette interprétation sera l'objet d'un recours devant la Cour de Cassation de la part de M. Lanièce, ce qui signifie que l'issue de l'affaire pourrait lui être favorable.
L'attente d'une sentence définitive pourrait cependant durer plusieurs mois.
Entre temps, il est nécessaire d'adopter des mesures pour assurer la continuité administrative dans un domaine aussi délicat que celui de la santé, qui touche de près tous les citoyens et leur bien-être.
Le président de la Région, Auguste Rollandin, a expliqué la situation, en illustrant dans le détail les trois options qui se présentaient.
La plus immédiate, le remplacement de l'Assesseur par un autre conseiller unioniste, aurait le grave inconvénient d'entraîner les démissions de son successeur, au cas où Lanièce serait réintégré dans sa charge par une nouvelle sentence. Une deuxième solution pourrait voir la prise en charge de l'Assessorat de la Santé directement par le Président, ad intérim, jusqu'à la sentence définitive : une solution écartée par le Président lui-même, étant donné l'engagement excessif que cela comporterait.
La solution la plus raisonnable est donc la troisième, à savoir la confirmation d'Albert Lanièce à la charge d'assesseur à la Santé, en tant que « technicien », jusqu'à ce que le dossier de l'inéligibilité aboutisse définitivement.
Saisi de l'affaire, le Conseil fédéral, auquel il appartient de prendre les décisions les plus importantes entre deux Congrès, a approuvé presque à l'unanimité (il n'y a eu que deux abstentions, et aucune voix contraire) la proposition du président de la Région Auguste Rollandin.
Albert Lanièce a donc été confirmé dans la charge d'Assesseur, à la suite d'un débat qui a vu la participation de plusieurs délégués. Parmi les interventions les plus remarquées, citons celles du syndic d'Aoste, Guy Grimod, qui a appuyé la proposition du président Rollandin ; de Dino Viérin, qui a souligné les défauts de la loi régionale en question et l'opportunité que, en cas de rejet du recours, un nouvel Assesseur soit choisi parmi les élus unionistes ; et du conseiller Gabriele Maquignaz, qui a exprimé ses perplexités sur cette solution et sa préférence pour l'intérim, même prolongé, de la part du Président de la Région.

Augusto Rollandin a rencontré Silvio Berlusconi à Rome

« Réaffirmer l'importance du secteur des transports »

Le président de la Région Augusto Rollandin a participé, le mardi 23 septembre dernier, à Rome, à la réunion du Conseil des Ministres, à laquelle étaient également invités les Présidents des Régions à Statut Spécial et des Provinces Autonomes, lors de la présentation du projet de Loi de Finances de l'Etat pour 2009. Le Gouvernement a reçu individuellement chaque représentant des Autonomies Spéciales et Augusto Rollandin, qui était l'unique Président d'une Région présent lors de la rencontre, a manifesté au président du Conseil des Ministres Silvio Berlusconi le souhait que la prochaine Loi de Finances de l'Etat puisse tenir compte des interventions financières nécessaires à l'achèvement des travaux qui ont déjà été lancés en Vallée d'Aoste dans les secteurs des transports et de la viabilité.
De plus, Rollandin exprimera son avis sur la Loi de Finances 2009 seulement après avoir fait un approfondissement adéquat sur les dispositions faisant partie du projet de loi qui vient d'être présenté.
« *La rencontre d'aujourd'hui* - a expliqué le président Rollandin - *a été très profitable surtout pour réaffirmer l'importance, pour la Vallée d'Aoste, des interventions dans le secteur des transports.*
J'ai soumis à l'attention du président Berlusconi les interventions qui sont prioritaires pour notre région, à savoir l'exigence de compléter le réaménagement de la voie ferrée Aoste-Chivasso, au sujet de laquelle les travaux sur la soi-disant "lunetta" de Chivasso constituent seulement un premier pas, et en ce qui concerne la viabilité, les travaux nécessaires afin d'améliorer les accès aux deux tunnels internationaux ».
Au sujet de la réalisation de la "lunetta" de Chivasso, l'assesseur régional aux Transports Aurelio Marguerettaz a déclaré que les travaux commenceront en 2010 et seront terminés en 2013.
Enfin, le président Rollandin a participé, le mercredi 24 septembre dernier, à une séance extraordinaire de la Conférence des Régions, au cours de laquelle le débat a

continué à propos des aspects critiques en matière de fédéralisme fiscal, avec une référence surtout aux dispositions du projet de Décret-loi concernant les Régions à Statut Spécial.

NOUVELLES DU SENAT par Antonio Fosson

Les séances au Parlement ont commencé mercredi matin avec le discours du ministre Maroni qui se référait aux faits sanguinaires de Castelvolturno, où sept Africains ont été tués.
L'opinion du ministre est celle d'un règlement de compte entre des bandes mafieuses pour le contrôle d'une zone : la solution proposée, d'un envoi de militaires, semble, malgré tout, une manœuvre pour tranquilliser l'opinion publique plutôt qu'une solution définitive du problème.
La mafia, la "camorra" et autres associations mafieuses ont encore une grande possibilité de se déplacer en Italie et les remèdes semblent être seulement provisoires!

Une réforme de la justice, une nouvelle réglementation sur les libertés conditionnelles, de nouveaux contrôles sur les adjudications et une vigilance sur les centres de pouvoir sont nécessaires : une stratégie plus complète et pas seulement des interventions d'urgence.
En commission bicamérale pour les Questions Régionales, les interventions ont commencé sur le fédéralisme fiscal avec également une attention envers le fédéralisme institutionnel.
Entre temps, au cours d'approbation d'une partie de la Loi de Finances, j'ai durement contesté la loi qui prévoyait l'abolition de la subvention pour les pharmacies de campagne. Cela aurait pénalisé de manière particulière les petites communes et les zones de montagne où les pharmacies représentent un instrument sanitaire irremplaçable.
Les représentants de la Lega Nord ont partagé mes requêtes et la commission a donné son accord à la Loi de Finances en question en mettant sous condition cette décision avec la loi qui rétablit le soutien adressé aux pharmacies qui ont un bassin d'usagers inférieur à 15.000 habitants.
Une petite victoire !

Le Conseil fédéral de l'Union Valdôtaine
réuni, à Nus, le 29 septembre 2008

AYANT ENTENDU le rapport du Président de la Région sur la situation qui s'est créée à la suite de la sentence de la Cour d'Appel de Turin, au sujet de la condition d'inéligibilité des Conseillers régionaux Carlo Norbiato et Albert Lanièce ;

PRENANT ACTE de la volonté, exprimée par les dits Conseillers élus de présenter un recours contre cette sentence ;

AYANT EXAMINÉ les différentes hypothèses concernant le remplacement possible d'Albert Lanièce en tant qu'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales ;

CONSTATANT l'inopportunité que le Président de la Région conserve la charge d'Assesseur à intérim pendant une période qui pourrait être de plusieurs mois ;

TOUT EN ESTIMANT que le choix politique prioritaire serait de nommer l'un des élus au Conseil de la Vallée à la charge d'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales ;

COMPTE TENU que le processus concernant l'inéligibilité des Conseillers susdits s'achèvera seulement avec le jugement de la Cour de Cassation ;

CONSIDÈRE OPPORTUN, dans l'attente du jugement susmentionné, de pourvoir à la nomination d'un Assesseur technique ;

PRENANT ACTE que le Comité fédéral a partagé la proposition du Président de la Région sur l'opportunité de confirmer Albert Lanièce en la charge d'Assesseur, en attendant l'issue définitive des recours ;

APPROUVE la désignation d'Albert Lanièce à la charge d'Assesseur technique à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales ;

ETABLIT que, en cas de rejet du recours de la part de la Cour de Cassation, un nouvel Assesseur sera désigné parmi les Conseillers unionistes, le choix d'un Assesseur technique ne se justifiant que par le cas exceptionnel de la situation politique actuelle.

Séance du vendredi 26 septembre 2008

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé, à l'issue d'une procédure négociée, la passation avec l'agence Ansa d'une convention relative aux services d'information pour la période allant du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2010. Une dépense annuelle de 356.052 euros a été engagée à cet effet.
M. Dario Ceccarelli a été recruté sous contrat à durée déterminé pour exercer les fonctions de chef de l'Observatoire économique et social, poste de confiance relevant du troisième niveau de direction.
L'Exécutif a décidé que la Région participera au projet stratégique spécial « Programme extraordinaire national pour la reconversion économique des sites industriels pollués ».

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a adopté l'avis afférent aux cours de formation sur les techniques artisanales qui seront organisés au cours des années 2009/2010.
Des aides en capital d'un montant global de 683.540 euros ont été accordées à plusieurs bénéficiaires, conformément à la loi régionale n° 3 de 2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.
L'Exécutif a suspendu l'application de la délibération n° 2807/2007 relative à la mise à jour de la liste des techniques et des objets d'artisanat autorisés, aux termes de la loi régionale n° 2/2003 portant protection et mise en valeur de l'artisanat valdôtain de tradition. Compte tenu de l'importance des décisions à prendre, cette suspension permettra de procéder à des recherches supplémentaires et à des rencontres avec les acteurs concernés, dans le but de parvenir à l'élaboration d'une proposition qui soit le plus possible partagée et coordonnée. Cette dernière sera utile à définir globalement les caractéristiques des produits artisanaux de la Vallée d'Aoste susceptibles de faire l'objet d'action de protection et de promotion, en vue de mettre en valeur leur conformité aux critères traditionnels et leur qualité artistique.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé le programme régional 2008/2009 pour l'amélioration de l'état sanitaire du bétail ; ledit programme comprend, pour les élevages bovins, des plans de prophylaxie et de lutte contre la tuberculose et la leucose bovine enzootique et, pour les élevages ovins et caprins, un plan de lutte contre la brucellose. D'autre part, il a décidé de poursuivre le Plan extraordinaire d'éradication de la tuberculose bovine (tbc) dans les élevages.

VIE DE NOS SECTIONS

Nouveau Comité de Direction de Challand-Saint-Victor

Président: Arduino Rolland;
Vice-président: Gabriel Varisellaz;
Secrétaire: Susanna Courmoz;
Membres: Piergiorgio Bertacco, Eloïse Favre, Nadia Rolland, Angelo Rostagno;
Membres de droit: Claudio Rolland, Augusto Varisellaz.

Nouveau Comité de Direction d'Ollomont

Président: Emile Duclos;
Vice-président: Marie Christine Joriol;
Secrétaire: Virgilio Rosset;
Membres: Aldo Azzalea, Carla Ansermin.

Nouveau Comité de Direction de Montjovet

Président: Rinaldo Ghirardi;
Vice-président: Alex Péaquin;
Secrétaire: Maurizia Berger;
Membres: Denis Almici, Luigi Benincasa, Livio Borbey, Luca Giai, Umberto Nigra, Mauro Trèves;
Membres de droit: Adriano Grosjacques, Albert Péaquin, Ivo Surroz.

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX: 500,00 euros; N.N.: 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros; Alberto CAVERI: 500,00 euros; Jean-Pierre BETTONI: 1.000,00 euros.

La section
del'Union Valdôtaine
de Pontey organise son

Dîner social

le **SAMEDI 18 OCTOBRE**
à 20h
au Restaurant Ué Cien
Hameau de Torin - Pontey

Le prix est de 25 €

Pour les réservations, s'adresser dernier délai mardi 14 octobre, à la Présidente de la section, Mme Franca Dameri (tél.: 339 26 61 366).
Nous vous attendons avec vos familles, ainsi que les sympathisants.

Participez nombreux !!

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Projet ESABAC: remise des attestations
Le mardi 23 septembre dernier, dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale à Aoste, l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a remis, pour la première fois, une attestation transfrontalière à la quarantaine d'élèves des Lycées classique, scientifique et technique commercial d'Aoste qui ont adhéré à l'expérimentation des parcours bilingues ESABAC pendant les trois années du projet et qui ont participé aux périodes de scolarisation prévues dans des établissements français.
A cette cérémonie a participé également un représentant du Rectorat de Grenoble, organisme qui depuis le début a œuvré avec la Vallée d'Aoste à ce projet de création d'un diplôme binational franco-italien de fin d'études secondaires, pour lequel les Ministères des deux Pays sont en train de définir les aspects juridiques.

Nominations de compétence régionale
En application à la loi régionale n° 11 de 1997, et successives modifications, on communique que, jusqu'au 16 octobre 2008, il est possible de présenter sa candidature pour une place de Conseiller au Conseil d'Administration de la « Cofruits Société Coopérative ».
La documentation et les formulaires sont à la disposition des personnes intéressées auprès du Bureau des nominations du Secrétariat du Gouvernement régional, au quatrième étage du Palais régional, à Aoste, (téléphone: 0165/273834) ou disponibles en ligne sur le site www.regione.vda.it, dans la section Amministrazione regionale›Nomine in scadenza.

Route de l'Autoport
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre les travaux de prolongement de la piste de l'aéroport, a été établie l'interruption de la circulation du km 0+150 au km 0+450 sur la route régionale n° 34 de l'autoport, avec la déviation du trafic sur la variante provisoire réalisée dans la commune de Saint-Christophe. La déviation restera en vigueur jusqu'à la fin des travaux.

Cours de vannerie
Le 15 octobre est la date limite d'inscription aux cours de vannerie organisés par l'« Association Ascolto » avec le soutien de la Région autonome Vallée d'Aoste, ouverts à tous ceux qui veulent s'initier à l'art ancien de la construction de paniers et en apprendre les techniques principales.
Ces cours seront tenus par des enseignants provenant de l'« Association Ascolto » et débuteront vers la mi-novembre à condition que soit atteint le nombre minimum de 10 participants par cours.
Pour participer, il faut avoir au moins 14 ans.
Les inscriptions peuvent être faites auprès du siège de l'Association Ascolto, 19 rue Xavier de Maistre, à Aoste, ou bien au numéro de téléphone: 0165/43900, avant de la date d'échéance susmentionnée.

Route d'Ollomont
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre les travaux de réfection du réseau de l'aqueduc, a été établie l'institution d'un sens unique alterné, réglé par feu rouge, sur la route régionale n°30 d'Ollomont, du premier kilomètre (+500 mètres) au premier kilomètre (+700 mètres), entre les lieux-dits Cheillon et Frissonia dans la commune de Valpelline.
La limitation à la circulation restera en vigueur jusqu'à 18 heures, le vendredi 31 octobre prochain, fêtes et veilles des jours de fête inclues.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail: nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le 3 octobre prochain

«Nati per leggere»: l'importance de la lecture à haute voix pour les enfants

Le 3 octobre prochain, dans le cadre de l'initiative «Ottobre piovono libri», promue par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et préparée par la Direction des Archives et des Bibliothèques, une table ronde intitulée «Nati per leggere in Valle d'Aosta: un progetto della lettura in età prescolare» sera organisée à la Bibliothèque régionale d'Aoste. Lors de la rencontre, qui sera présentée par l'assesseur de l'Education, Laurent Viérin et modérée par Stefanina Vigna, responsable de la Section Jeunesse de la Bibliothèque régionale d'Aoste, interviendront le directeur S.C. du Service de Pédiatrie néonatale de l'Hôpital d'Aoste Massimo Mazzella, la pédiatre «consultoriale» et référent régional de l'ACP (Associazione Culturale Pediatri) Liliana Pomi, le pédiatre Marco Debernardi, la bibliothécaire des communes de Valpelline et d'Ollomont Chiara Frezet, la bibliothécaire de la commune de Saint-Christophe et responsable de la Section Vallée d'Aoste de l'AIB (Associazione Italiana Biblioteche) du projet «Nati per leggere» Enrica Belloli et enfin Rita Valentino Merletti, spécialiste de littérature pour enfants. Le projet «Nati per leggere» plébiscité au niveau national par l'«Associazione Italiana Biblioteche», par l'«Associazione culturale Pediatri» et par le «Centro per la Salute del Bambino», propose de promouvoir la lecture à haute voix aux enfants d'un âge compris entre le sixième mois et la sixième année.

A ce propos, l'assesseur Viérin observe: «*J'estime qu'il est très important de soutenir et de valoriser ce projet de promotion à la lecture en âge préscolaire. Le sens de protection et la motivation éprouvée par l'enfant ayant à ses côtés un adulte capable de lui lire ou de lui raconter une histoire déjà à partir de sa première année de vie est incomparable et argumentée dans de nombreuses études.*

En effet, la lecture à haute voix en âge précoce augmente la capacité de relation et influence les facultés du langage de l'enfant et sa compréhension à l'égard d'un texte écrit, en favorisant le succès scolaire. Depuis toujours, les bibliothèques prêtent une attention particulière à leurs usagers les plus petits en mettant à leur disposition du matériel et des espaces spécifiques». Lors de la rencontre,

les conférenciers illustreront les modalités opérationnelles avec lesquelles le projet «Nati per leggere» a été réalisé jusqu'à présent en Vallée d'Aoste, en s'arrêtant sur le rôle des bibliothécaires et des pédiatres au sein de l'initiative.

A la fin de la table ronde, un petit film, réalisé par les bibliothèques de la Communauté de Montagne du Grand-Combin pour encourager et promouvoir la fréquentation des bibliothèques de la part des usagers les plus petits, sera présenté. En même temps, au petit théâtre de la Section Jeunesse de la Bibliothèque régionale, un service de baby-sitting sera effectué pour permettre aux parents des plus petits d'assister au débat.

Projet Interreg III A - Alcotra

«Quaderni di storia della Valle del Lys»

Conçus et publiés dans le cadre du projet INTERREG III A - Alcotra «La memoria delle Alpi / La mémoire des Alpes», les «Quaderni di storia della Valle del Lys» seront présentés au public à partir de vendredi 3 octobre prochain jusqu'à vendredi 12 décembre 2008, selon le calendrier qui suit.

Les présentations ont été promues par l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste, par le «Centre de documentation et Musée de la Résistance Brigata Lys» de Perloz, par le «Laboratoire d'Histoire des Institutions scolaires Walser Mont-Rose B et Mont-Rose A» et par «l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste», l'un des partenaires scientifiques du projet INTERREG, auquel ont collaboré des centres de recherche et des chercheurs français, suisses, piémontais et valdôtains.

Toutes les rencontres seront présentées par Paolo Momigliano Levi, responsable scientifique pour la Vallée d'Aoste du projet INTERREG «La memoria delle Alpi / La mémoire des Alpes».

LE PROGRAMME

Vendredi 3 octobre,
Perloz (Salle polyvalente) à 20h30
"Guerra vissuta – guerra raccontata – Perloz 1919-1946", par Anny Petit-Pierre;

Vendredi 10 octobre,
Pont-Saint-Martin (Centre culturel de Villa Michetti) à 20h30
"I documenti d'archivio specchio della Valle del Lys – dal Fascismo alla Repubblica", par Laura Decanale Bertoni;

Vendredi 31 octobre,
Fontainemore (Centre d'accueil du Parc Mont-Mars) à 20h30
"Nove sentieri partigiani della Valle del Lys – Neuf sentiers des maquisards dans la Vallée du Lys", par Paolo Perrucchione. S'en suivra une courte communication de Duilia Vittone et de Roberto Giunta à propos des cartes thématiques qu'ils ont réalisées pour le projet INTERREG, qui fournissent des renseignements sur la lutte des maquisards contre les nazis et contre les fascistes dans cinq des vallées de la région;

Vendredi 7 novembre,
Donnas (Salle polyvalente de rue Giovanni Binel) à 20h30
"Scarpe rotte… eppur bisogna andar – Lungo i sentieri partigiani tra Pont-Saint-Martin e Perloz", par Mariella Herera et Giorgio Fragiacomo.

Le livre, conçu pour les écoliers, sera présenté par les auteurs et par Silvana Presa, directeur de l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste;

Vendredi 28 novembre,
Gaby (Salle de la Maison Ciamporcero) à 20h30
"Giovanni Jaccond. Lettere dall'America. Da Gaby a Glastonbury – storia di un emigrante", par Marco Jaccond;

Samedi 6 décembre,
Gressoney-Saint-Jean (Bibliothèque communale) à 20h30
"Alla ricerca dell'ottimismo – Racconti partigiani", par Oreste Ferrari, le partisan "Tin". Le livre sera présenté par Alberto Cavaglion, critique littéraire et historien;

Vendredi 12 décembre,
Perloz (Salle polyvalente) à 20h30
"Le tre bande partigiane di Perloz. III Brigata Lys 1943-1945 – "Isonzo" – "Cappellin" – "Matteotti", par Silvana Miniotti. Le livre sera présenté par l'auteur et par Roberto Nicco, historien et député de la Vallée d'Aoste au sein du Parlement italien.

Diffusion et promotion de la langue sur tout le territoire

Tous à l'école populaire de patois

Agnès Uzan

L'apprentissage du patois est désormais à la portée de tous. En effet, l'Assessorat de l'Education et de la Culture, par le biais du Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), propose encore cette année le projet didactique «Ecole Populaire de Patois» né en 1995, comme le souligne l'assesseur Laurent Viérin, afin de «*diffuser et promouvoir le francoprovençal auprès du grand public*».

Ce projet, qui fait partie d'autres initiatives de ce genre, au titre révélateur: «Creitre deun la tradechon» illustré par une photo d'antan et une autre contemporaine, renforce le concept que l'Assessorat défend à savoir que le passé est fortement lié à l'avenir. Cette formation s'adresse à la fois aux adultes qui sont désireux d'apprendre ou de réapprendre le patois de leur village, aux enfants des écoles primaires qui peuvent participer, après l'école, à des cours de théâtre mêlant la récitation et l'apprentissage de la langue et à ceux qui n'étant pas nés en Vallée d'Aoste ont envie d'y participer également comme une forme d'intégration personnelle.

Un vaste projet qui l'année dernière a permis à 165 personnes dont 18 enfants d'apprendre la langue de cœur des Valdôtains avec davantage d'inscrits dans la ville d'Aoste.

De manière plus spécifique, les cours du soir pour les adultes sont organisés sur tout le territoire pour un minimum de 15 personnes, avec d'une part la connaissance orale (au total 80 heures), le mardi et le jeudi de 20h30 à 22h30, des cours de théâtre (au total 40 heures), le mercredi, de 20h30 à 22h30, réservés aux personnes ayant déjà suivi des cours à l'école populaire de patois, un stage de patois avec trois fins de semaine à thème dans une structure d'accueil (du vendredi soir au dimanche soir) dans trois endroits différents au cours desquelles différentes activités seront proposées et enfin, un cours d'écriture et de réflexion sur la langue qui passe de 12 à 16 semaines, le jeudi soir, de 20h30 à 22h30.

En ce qui concerne les enfants, un cours de théâtre sera organisé (au total 40 heures), le vendredi de 17h à 19h. Enfin, la soirée de clôture sera réservée au théâtre pour que les enfants aient la possibilité de préparer un petit spectacle qu'ils présenteront au public, avec la participation du groupe théâtral des adultes, à la fin du mois d'avril.

Pour recevoir plus de renseignement et s'inscrire avant le 10 octobre prochain, dernier délai, s'adresser à l'Assessorat de l'Education et de la Culture - BREL, 59 rue Grand-Eyvia, par téléphone: 0165/363540 - 43386 ou par télécopie: 0165/44491.

«Étude J. PIEROPAN»
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
VIE - INCENDIES - ACCIDENTS - AUTOS - VOLS
RISQUES AGRICOLES - TRANSPORTS - RISQUES DIVERS, ETC.
Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de
Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ 0165 36 33 44

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Présidence internationale de la Sous-commission Education pour la Conseillère Impérial

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a réuni, le jeudi 25 septembre dernier, les Conseillers régionaux membres de la Section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Diego Empereur, Hélène Impérial, Dario Comé, Raimondo Donzel et Patrizia Morelli) et du Comité de Coopération interparlementaire entre la Vallée d'Aoste, le Jura et la Communauté française de Belgique (Luciano Caveri, Emily Rini, Alberto Bertin et Gianni Rigo membres effectifs, et Alberto Crétaz, André Lanièce, Giuseppe Cerise et Albert Chatrian membres suppléants).
La programmation de l'activité des deux organismes était à l'ordre du jour: Pour ce qui est de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la Section valdôtaine a défini la participation aux quatre Commissions permanentes de l'Assemblée. Ce sera Diego Empereur qui représentera le Conseil au sein de la Commission politique, Raimondo Donzel participera aux travaux de la Commission Affaires parlementaires, le Président Alberto Cerise et le Conseiller Dario Comé suivront la Commission Coopération et Développement la Patrizia Morelli la Commission Education, Communication et Affaires culturelles.
Au sein de cette dernière Commission est prévue une Sous-commission de l'Éducation dont la Présidence internationale est du ressort de la Vallée d'Aoste, et qui a été attribuée à la Conseillère Hélène Impérial. «*C'est une nomination dont je me réjouis tout particulièrement* -a déclaré la Conseillère Hélène Impérial- *car cette fonction me permettra de suivre d'une position tout à fait privilégiée les travaux de l'une des quatre Commissions permanentes de l'APF ainsi que de travailler activement sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, en proposant notamment des initiatives à l'intention des jeunes.*»
Le premier engagement institutionnel pour la Conseillère se déroulera en Roumanie, à Sinaia, où la Sous-commission de l'Education se réunira les 25 et 26 novembre prochain, alors que les travaux de la XXI[ème] Assemblée régionale Europe de l'APF se tiendront à Sofia (Bulgarie) du 5 au 9 novembre 2008, sur le thème du développement des relations internationales régionales dans l'Europe élargie. En ce qui concerne les travaux du Comité interparlementaire, la prochaine réunion sera accueillie par le Parlement de la République et du Canton du Jura, à Delémont, du 16 au 19 novembre 2008, et portera sur le dossier de la gestion des déchets et de l'eau sous toutes ses formes, notamment au niveau législatif.

Résolution en matière d'élections européennes

LE CONSEIL DE LA VALLÉE

CONSIDÉRANT qu'en vue des élections de juin 2009 pour le renouvellement du Parlement européen s'est à nouveau ouvert le débat sur la nécessité de réforme du système d'élection des membres du Parlement européen revenant à l'Italie, réglementé par la loi n°18 du 24 janvier 1979 et modifications et intégrations successives;

ILLUSTRANT que, comme cela se sait, l'actuel système électoral ne reconnaît pas à la Vallée d'Aoste un représentant au sein du Parlement européen, et que les dispositions de la loi n°18/1979 en faveur des minorités linguistiques ne sont pas en mesure de garantir la protection prévue par l'article 6 de la Constitution, considérant que même les minorités numériquement plus fortes ne réussi;

AYANT PRIS ACTE que le 16 septembre a commencé, à la Chambre des Députés, l'examen conjoint des propositions de loi ayant pour objet la modification de la loi n°18/1979 et que le Gouvernement a donc déclaré avoir renoncé à présenter un projet de loi, se réservant d'exprimer ses propres évaluations en conclusion du débat parlementaire;

RAPPELANT comment ont été entreprises, depuis 1979, les nombreuses initiatives de la part des Parlementaires valdôtains ainsi que par le Conseil de la Vallée pour obtenir la reconnaissance d'une représentation valdôtaine au Parlement européen;

APPRÉCIANT le texte du AC22 Zeller, Brugger et Nicco qui reçoit la proposition de texte unifié élaboré au cours de la précédente Législature, qui prévoit au moins un Parlementaire européen pour Région et Province autonome;

RETENANT fondamental de trouver une solution qui permette de modifier l'actuel système électoral pour les prochaines élections 2009;

LE CONSEIL DE LA VALLÉE
ENGAGE

Le Président de la Région à promouvoir les opportunes initiatives institutionnelles directes afin de reconnaître, outre à la Vallée d'Aoste, à chaque Région et Province autonome, son propre représentant au Parlement européen.

INVITE

Les Parlementaires valdôtains à soutenir une telle demande dans le cadre du débat parlementaire concernant la modification de l'actuel système d'élection des membres du Parlement européen revant à l'Italie.

L'activité des Commissions

Vendredi 3 octobre 2008 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*
Audition de Flavio Curto, Défenseur civique de la Région autonome Vallée d'Aoste concernant l'activité 2007 et les perspectives.
Audition du Président du Conseil permanent des Collectivités locales et d'une délégation des Syndics des petites Communes et de la Commune d'Aoste concernant les problèmes rencontrés dans l'application de la loi régionale n°4 du 9 février (Election directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal).
Proposition de loi n°2 «*Limitation des coûts de la politique. Ultérieures modifications des lois régionales n°33 du 21 août 1995, n°28 du 8 septembre 1999 et n°6 du 17 mars 1986*». Nomination du rapporteur.
Proposition de loi nationale n°1 «*Modifications de la loi n°18 du 24 janvier 1979 (Elezione dei membri del Parlamento europeo spettanti all'Italia)*». Nomination du rapporteur.

Vendredi 3 octobre 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*
Audition de l'Assesseur aux Travaux publics et à la Viabilité de la Commune d'Aoste, Alberto Follien, concernant la **proposition d'acte administratif** «*Approbation, aux sens de l'article 2, alinéa 3, de la loi régionale n°3/1992, des modifications finales du Plan décennal d'interventions pour la requalification d'Aoste*».
Proposition d'acte administratif «*Approbation, aux sens de l'article 2, alinéa 3, de la loi régionale n°3/1992, des modifications finales du Plan décennal d'interventions pour la requalification d'Aoste*».

Vendredi 26 septembre 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*
Acte administratif «*Souscription des actions de la Société INVA S.p.A. suite à une augmentation du capital social*».

Vendredi 26 septembre 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*
Acte administratif «*Approbation, au sens de l'article 2, alinéa 3, de la loi régionale n°3/1992, de modifications définitives du Plan décennal d'interventions de requalification d'Aoste*».

Réunion de la II[ème] Commission permanente Affaires générales

La II[ème] Commission permanente Affaires générales, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, a approuvé à l'unanimité l'acte administratif relatif à la souscription des actions de la société INVA Spa suite à l'augmentation du capital social.
«*Avec cette disposition, qui sera soumise au Conseil de la Vallée* - explique le Président Rosset- *75% des nouvelles actions de la société INVA Spa (soit 1,5 millions) sera acheté, suite à l'augmentation du capital social de la société de 3,1 millions à 5,1 millions d'euros.*»
«*La Commission* -a-t-il ajouté- *s'est engagée à convoquer sous peu une audition des représentants de l'INVA afin de pouvoir comprendre et partager le plan industriel de la société. Dans le même temps est apparue l'exigence, également sur base de la réforme en matière de fédéralisme fiscal, de mettre en place un programme d'étude et de confrontation avec les Parlementaires et avec les Provinces autonomes de Trento et Bolzano, en plus de demander au Président de la Région de faire un rapport sur toutes les sociétés dont la Région possède des actions.*»

La réunification du canton financièrement avantageuse

Le peuple jurassien en fête

Robert Willien

La 61ème fête du peuple jurassien s'est déroulée à Delémont dans le canton du Jura (Suisse) les 13 et 14 septembre derniers, avec un maître-mot: la reconstitution de l'unité du Jura.
Point d'orgue des discours des politiques qui se sont succédé à la tribune durant la réception officielle du samedi soir et la conférence de presse du dimanche matin a été l'avenir de la question jurassienne et notamment les attentes et les craintes qu'inspirent les conclusions du rapport qui sera remis avant la fin de l'année par l'Assemblée interjurassiennne (AIJ).

Le rapport de l'AIJ
Composée de membres du conseil fédéral, canton de Berne et Jura, l'AIJ doit présenter une étude sur la viabilité du projet création d'un nouvel Etat qui engloberait l'actuel canton du Jura et le Jura bernois. Les jurassiens y voient une précieuse occasion pour parvenir à une solution définitive de la question jurassienne qui leur serait favorable.
Au mois de mars dernier l'AIJ avait déjà déposé un rapport intermédiaire sur la nouvelle entité de type cantonal englobant les six districts de langues française, où il préconisait une réorganisation et une amélioration des structures par la réduction notamment de 132 à 6 du nombre des communes et un renforcement de l'autonomie communale, assurant un partenariat équilibré entre les communes et une meilleure visibilité de celles-ci à l'extérieur.
Selon une étude financière présentée à la mi-septembre par l'AIJ, la création du nouveau canton serait fiscalement avantageux pour les deux régions actuelles. Réunies au sein d'un même canton complètement réorganisé du point de vue administratif, elles disposeraient en effet de 120 millions de francs supplémentaires.
Une aubaine qui ne manquera pas de priver d'arguments les milieux pro-bernois du Sud. Sans compter qu'un Jura divisé est un Jura diminué, du fait de son faible poids au sein de la Confédération, un argument qui devrait trouver preneur surtout au Jura méridional qui semble supporter de plus en plus mal la dépendance politique de Berne.
Mais il y a d'autres raisons plus profondes qui poussent à la réunification du Jura: le sentiment de former un même peuple. Pour des raisons historiques, géographiques, linguistiques le Jura du Nord et le Jura du Sud ont en effet conscience de leur identité commune. Une identité qui – division oblige – risque de se dissoudre, surtout pour ce qui concerne le Jura sous juridiction bernoise.

La Question jurassienne
A la suite du Congrès de Vienne (1815), le Jura, formé de six districts francophones et un alémanique, est rattaché au canton de Berne. Depuis lors s'organise la lutte des francophones pour l'émancipation du Jura et sa séparation de Berne. A partir de 1947, le Mouvement séparatiste Jurassien (devenu par la suite Rassemblement jurassien) devient le fer de lance du combat autonomiste.
En 1974 le peuple jurassien s'exprime majoritairement par référendum en faveur de la création du canton du Jura, à l'exception des trois districts du Jura du Sud qui restent sous la souveraineté bernoise.
Les derniers rebondissements de la question jurassienne ont vu l'adoption, en 2006, par le Parlement du Jura d'une loi appelée «un seul Jura» qui donne mandat à l'AIJ d'étudier la possibilité de créer une nouvelle entité politique issue de la fusion des deux cantons existants. Elle légitime donc les aspirations des Jurassiens à l'unité.
A partir des conclusions de ce rapport, qui devront tomber à la fin de l'année, les autorités jurassiennes présenteront une offre de partage des responsabilités entre les six districts recoupant le territoire actuellement occupé par les deux régions.
Le Gouvernement de Berne et la Confédération helvétique devront également s'exprimer, et, enfin ce sera le peuple qui devra trancher par référendum.
Si le Jura du Nord est majoritairement acquis à la cause, il reste encore à convaincre le tiers des jurassiens du Sud qui se rangent parmi les indécis.
Même si les Jurassiens ne sont pas encore définitivement sortis de l'auberge, ils peuvent désormais envisager leur avenir avec sérénité et un certain optimisme découlant de la conviction, comme l'a souligné Pierre-André Comte, secrétaire général du Mouvement Autonomiste Jurassien (MAJ), «que la communauté d'intérêts réunissant les deux parties du Jura coïncide avec leur communauté de destin au sein d'un nouvel Etat construit de leurs mains, à leur convenance, librement et démocratiquement».

MM. Christian Vaquin, président du MAJ et Pierre-André Comte, secrétaire général.

61e Fête du peuple jurassien
Delémont les 13/14 septembre 2008

Résolution
La 61e Fête du peuple jurassien s'est déroulée les 13 et 14 septembre 2008 à Delémont, capitale de la République et Canton du Jura, en présence de plusieurs milliers de patriotes. A l'occasion de la partie officielle de la manifestation, dimanche 14 septembre, l'Assemblée populaire a adopté la résolution suivante.

Constatant:
- que l'Assemblée interjurassienne, conformément au mandat qui lui a été confié à la suite de l'adoption de la loi «Un seul Jura», travaille à la rédaction et à la présentation de son rapport final;
- que le Gouvernement jurassien s'active à définir les modalités et le processus devant conduire à la formulation de l'offre de partage de souveraineté du canton du Jura au Jura méridional;
- que la Question jurassienne reste une question suisse à travers l'implication directe de la Confédération dans la réalisation de l'objectif de l'Accord du 25 mars et du mandat confié à l'institution interrégionale (AIJ) qui en est issue;

L'Assemblée populaire:
Invite les autorités et les partis politiques de la République et Canton du Jura à tout mettre en œuvre afin que la cohésion cantonale s'impose à tous dans la réflexion collective sur l'application de la loi «Un seul Jura»;
Appelle le Gouvernement à réfléchir à la formulation d'une offre de partage de souveraineté - sur la base d'un principe de parité absolue entre le nord et le sud - qui vise prioritairement à la reconstitution de l'unité du Jura; à défaut à un processus de remembrement par étapes comme alternative à une solution globale différée;
Convie le «CJB» à se saisir du dossier et à en faire l'objet d'une réflexion objective sur la communauté de destin qui rassemble les deux parties du Jura aujourd'hui séparées;
Presse les autorités fédérales, conformément à l'esprit des accords passés entre elles et les deux cantons concernés, à prendre toutes leurs responsabilités dans la recherche d'une solution durable à la Question jurassienne;
Apporte son soutien au Mouvement autonomiste jurassien dans son action permanente en faveur de l'unité jurassienne.
Vive le Jura libre et uni!

Hommage à Roland Béguelin

La réception officielle du samedi soir a été également l'occasion pour un vibrant hommage, signé François Lachat, à Roland Béguelin, père de la patrie jurassienne et chef des autonomistes francophones du Jura bernois, mort en 1993. Parmi les fondateurs du Rassemblement Jurassien (aujourd'hui Mouvement autonomiste jurassien), il s'est depuis toujours battu pour la séparation du Jura francophone de Berne et la création d'une nouvelle entité politique englobant le Jura du Nord, il a ainsi beaucoup contribué à la prise de conscience de l'identité du peuple jurassien. Dans un discours ému et sur un ton passionné, M. Lachat, ancien ministre du premier gouvernement du canton du Jura et ancien président de la Constituante, a voulu rappeler les années de lutte et d'amitié aux côtés de ce personnage hors norme: «Ma première rencontre avec Roland Béguelin date d'environ cinquante ans».
Il brosse un tableau extasié de cette première rencontre, à l'occasion d'un dîner chez son oncle, entre lui et ces «deux locataires de l'Olympe» qui étaient Roland Béguelin et Roger Schaffter: «Je me nourrissais de leurs cultures, analyses, dialectique et traits d'humour.»
De cette occasion naît une amitié forte que même les divergences plus tard sur la façon de mener le combat politique n'ont pu écorner. Une belle amitié née de l'admiration envers un homme imprégné de culture, «joyeux et attentif aux autres». Esprit cultivé et raffiné, il attachait une grande importance à la connaissance et à la pureté de la langue «pour emporter la conviction et l'adhésion». Il aimait la formule de Boileau («ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement»), persuadé que «quand on est dépourvu de toute arme, on sait les valeurs des mots». Homme d'une fine intelligence, il mettait sa profonde culture et ses convictions au service de son engagement politique, pour «*réveiller le peuple jurassien, lui insuffler fierté et courage, le conduire sur la voie de sa reconnaissance institutionnelle*».
Sa mort survint quelques mois seulement après la publication du rapport Widmer qui en 1993 déjà reconnut que la division du peuple jurassien avait été une erreur et préconisait la réunification du canton et qui a servit de base aux travaux de l'Assemblée interjurassienne. La fermeté de Roland Béguelin et la modération de Roger Schaffter y était sans doute pour quelque chose. Maintenant – conclut Lachat – il est temps de recueillir les fruits de l'effort et de l'intelligence de ces deux ténors de la politique jurassienne. Espérer une issue favorable de la Question jurassienne n'est plus une utopie, il suffit d'être vigilants et de faire preuve d'humilité: «*notre reconnaissance leur est acquise définitivement, leur exemple fonde notre conviction, notre exigence, notre honneur sera de parachever leur mission, leurs lauriers seront alors les nôtres*».

R.W.

Grand succès pour la cinquième édition de la manifestation

La Désarpa dans les rues de la ville d'Aoste

Le Pré de Montfleury, onze heures du matin, le dimanche 28 septembre dernier: le cortège de la Désarpa 2008, composé par environ 200 vaches, commence son parcours qui mènera les troupeaux à défiler dans les rues du centre de la ville d'Aoste.

Deux enfants à la tête du groupe portent un gros panneau avec l'indication de la race: la «Valdôtaine Pie Rouge», et après la «Valdôtaine Pie Noire» et la «Châtaine », qui se distinguent entre elles par la couleur de la robe, la conformité de la tête, des cornes et du caractère. Voilà donc les bovins de race valdôtaine, fiers, généreux, robustes et de petite taille, parfaitement adaptés au milieu montagnard, qui se dirigent rapidement en direction de la place Chanoux. Le public nombreux, de part et d'autre de la rue, attend le passage des vaches pour montrer aux enfants les animaux, pour prendre des photos et pour fêter les éleveurs qui rentrent en ville.
Le départ du grand cortège est le clou de la manifestation qui clôture une saison significative dans la vie de l'éleveur: après cent jours de dur labeur, les troupeaux descendent vers la vallée *«Il s'agit d'un jour de fête* - a déclaré l'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon, lors de l'ouverture de la manifestation - *très important non seulement pour les éleveurs mais aussi pour le public qui vient voir les animaux: le monde rural et le contexte urbain se mélangent, en permettant d'apprécier et de faire apprécier le travail de toute une saison».*
Le programme de cette cinquième édition de la Désarpa a débuté, à huit heures du matin, avec l'arrivée des animaux à la Ferme située place Chanoux et l'ouverture du "Marché du terroir" et de l'"Environnement alpin". Il y avait alors la possibilité de goûter les fromages des Alpes, les produits DOP et DOC traditionnels et d'écouter l'exhibition de plusieurs groupes musicaux. Durant l'après-midi, après le défilé du cortège, des laboratoires et des animations pour les enfants ont anticipé le concert de la Fanfare municipale et la distribution de la "Fiocca" d'Alpage par la Pro Loco "Comité des Traditions" d'Avise.

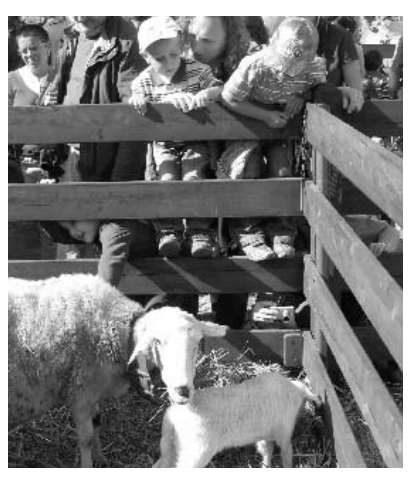

SIMPLY CLEVER

Vieni a provarla dal tuo Concessionario Škoda.

LintyAuto

VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286
www.lintyauto.com

Concours éliminatoire

Batailles de Reines à Brissogne

La participation des bovines dans l'arène de Brissogne a respecté les attentes des organisateurs, samedi dernier 27 septembre. En effet, 276 vaches ont été pesées dont 14 mises de côté par leur propriétaire respectif puisqu'elles dépassaient de peu le poids établi pour participer au concours pour la catégorie supérieure.
Au départ des combats, les catégories respectives étaient ainsi réparties: 81 en première catégorie, 96 en deuxième catégorie et 85 en troisième catégorie. Le concours éliminatoire de Brissogne était le premier des trois derniers concours de l'automne durant lequel le poids des différentes catégories était modifié. La limite en troisième catégorie est passée de 510 à 530 kg et celle de la deuxième de 560 à 580 kg. Le poids sera modifié ultérieurement à l'occasion de la Finale régionale, le 19 octobre prochain, avec un ajout de 20 kg par rapport à la limite de chaque catégorie. La reine du poids était ce jour-là «Merveille» de Michel Squinabol de Brissogne atteignant les 760 kg qui a été sélectionnée pour la finale. En ce qui concerne la première catégorie, «Gitane» d'Edi Henriet de Gignod s'est imposée. En effet, «Gitane» a éliminé «Merveille» de Davide Squinabol de Brissogne qui malgré sa masse imposante a dû se rendre face à la ténacité de la vache d'Henriet. «Lilli» de Simona Barmasse de Brissogne et «Baronne» de Marco Perraillon de Chambave se qualifient à la troisième et quatrième place. Les combats pour la deuxième catégorie ont permis à «MirKa'» de Claudio Berthod de Doues de repartir avec le Bosquet qui a impressionné positivement les passionnés de Batailles.
Sur la deuxième marche du podium est arrivée une puissante «Bataillon» de Rinaldo Rean de St. Marcel. Enfin, «Feronda» de Leo Mongerod de Quart et «Queggion» de Raimondo Comé de Sarre ont été sélectionnées pour la finale d'octobre. Enfin, en troisième catégorie, grand succès pour «Samba» d'Enrico Farinet d'Etroubles qui en finale s'est retrouvée face à Rigotta de Natalino Viérin de Pollein.

En demi-finale, «Samba» avait éliminé «Moretta» de Mauro Gorraz de Gressan alors que «Rigotta» avait affronté «Killy» de Michel Fragno de Pollein lors d'un combat difficile. L'avant-dernier concours éliminatoire du 51ème Concours Régional des Batailles de Reines est fixé à dimanche 5 octobre prochain, à Antey-Saint-André.

«Gitane» d'Edi Henriet de Gignod

«MirKa'» de Claudio Berthod de Doues

«Samba» d'Enrico Farinet d'Etroubles

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

a la joie d'annoncer la naissance de

Federica GASPARD

qui est venue réjouir le foyer de Giorgio et de Stefania Perruquet

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Federica.

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a la joie d'annoncer la naissance de

Pietro ROVEYAZ

qui est venu réjouir le foyer de Carol et de notre assesseur Mauro

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

MARIAGE

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a la joie d'annoncer le mariage de
Mademoiselle
Sara PELLER
et
Monsieur
Walter CRETAZ

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente aux époux Sara et Walter, membre de la section et fils de notre conseiller régional, ses félicitations les plus cordiales ainsi que ses meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale.

Fête du Raisin
du 2 au 5 octobre

Donnas
Lieu-dit Cignas

JEUDI 2 OCTOBRE
21h Soirée de dégustation en collaboration avec l'ONAV Vallée d'Aoste au Musée du vignoble et du vin (entrée libre).

VENDREDI 3 OCTOBRE
Grande soirée en musique avec «Piero Montanaro e i Cantavino doc.), entrée libre.

SAMEDI 4 OCTOBRE
14h Tournoi de Palet pour les non-inscrits
20h Soirée œnogastronomique (plats de la culture culinaire de la Basse Vallée et vins du pays)
21h30 Soirée dansante avec l'orchestre «Dolce Vita», entrée libre.

DIMANCHE 5 OCTOBRE
7h30 Apport du raisin au lieu-dit Cignas (jusqu'à 10h30).
10h Sainte Messe auprès de l'Eglise San Pietro in Vincoli.
11h Défilé accompagné de la Fanfare de Donnas. Ouverture de l'Exposition de Peinture et apéritif dans le Chapiteau à Cignas.
12h Déjeuner à base de Raisin en compagnie des Vignerons (Réserver avant le 3 octobre auprès des Caves Coopératives de Donnas: 0125/807096, Coopérative La Kiuva: 0125/966351, Pro Loco Donnas: 347/7776313 - 347/87558303).
14h Après-midi en gaieté avec les «Pressapoch» et la «Fanfare de Donnas».
14h30 Ouverture de «l'Angolo delle Miasse» et du «Chalet des vins».
15h30 4ème édition du «Palio del Bacco d'Oro», compétition de foulage du raisin entre les équipes des différents hameaux de Donnas.
17h Remises de prix du «Palio del Bacco d'Oro» et du Concours photographique «Un lieu, une photo» en collaboration avec la Bibliothèque de Donnas. Remise des prix aux meilleurs raisins et assignation de la Grappe d'Or.
19h30 «Spaghettata».
21h30 Soirée dansante avec l'Orchestre «Acquamarina». Entrée libre.

SPORTS POPULAIRES VALDOTAINS

Résultats du dimanche 28 septembre 2008

TSAN
Série A - Poule A St-Vincent I-Verrayes II 1327-1387, Challand-St-Anselme I-Valtournenche I 3089-1328, Montjovet I-Châtillon I 1405-1580. **Poule B** Fénis I-Chambave I 1356-2121, Nus I-Verrayes I 902-1482, Châtillon II-Brisma I 1162-1593. **Série B - Poule A** Quart I-Pollein I 2504-1842, Valtournenche II-St-Christophe I 457-1371. **Poule B** Brisma II-Emarèse I 1590-1294. Repos: Nus II. **Série C - Poule A** Roisan I-St-Vincent II 627-1290, Challand-St-Victor I-Ayas I 268-1116. Repos: Chambave II. **Poule B** Montjovet III-Challand-St-Anselme III 794-2605, Emarèse II-St-Christophe II 2631-298. Repos: Pollein II. **Juniors A** Chambave-Valtournenche renvoyée, Verrayes-St-Vincent Emarèse 1795-1324, Pollein-Brisma 949-1610. **Juniors B** Montjovet-Challand-St-Anselme 1618-1205, St-Christophe-Châtillon 446-1023. Repos: Brusson.

FIOLET
Série B - Poule A La Salle I-Morgex I 956-1106, St-Oyen I-Porossan I 1091-1176. **Poule B** Valpelline I-Avise 1166-1041. **Série C - Poule A** Allein I-Etroubles I 1052-1056. **Poule B** Sarre I-Gignod I 945-911. **Poule C** Gignod II-Etroubles II 1011-979. **Série D - Poule A** Avise II-Bosses 795-716, Valpelline II-Morgex IV 731-741. **Poule B** Allein II-Morgex III 647-752, Sarre II-Avise III 673-578. **Série E - Poule A** Oyace II-Arpuilles I 626-310, Etroubles IV-St-Christophe II 718-620. **Poule B** Aoste S. M. I-Etroubles III 487-429. **Poule C** Morgex V-Gignod III 460-708. **Poule D** St-Christophe III-La Thuile I 460-601.
Femmes Gignod IV-Allein IV 227-248, Charvensod II-St-Oyen II 162-121. **Juniors A** St-Christophe I 123, Charvensod I 126, Allein I 106, Etroubles I 189, La Thuile I 88, Avise I 54, Morgex I 249. **Juniors B** Sarre I 84, Etroubles II 25, St-Christophe II 30, Charvensod II 68, La Thuile II 84, La Thuile III 32, Morgex II 119, Avise II 14.

REBATTA
1ère catégorie Doues tot. 1732, Jovençan tot. 1784, Valpelline tot. 1705. **Demi-finales 2ème catégorie** Gressan-Ollomont 1053-943, Doues A-Chevrot 1008-955. **3ème catégorie** Bionaz-Gressan 896-837, Aymavilles B-Doues 864-820. **4ème catégorie** Jovençan-Valpelline 652-696, Bionaz-Chevrot 587-648. **5ème catégorie** Chevrot-Gressan A 306-542, Bionaz-Gignod 527-419. **Juniors** Doues-Gressan 254-179, Valpelline-Jovençan 181-44.

Programme européen Alcotra Italie-France

«La coopération transfrontalière est fondamentale pour la VdA»

La Conférence transfrontalière Mont-Blanc s'est réunie, le vendredi 19 septembre dernier, à Chamonix. Le thème le plus important à l'ordre du jour était le Plan Intégré Transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc, dossier en cours de réalisation dans le cadre du programme européen Alcotra Italie-France 2007-2013.
Le Plan se base sur six projets concernant les thèmes du développement durable, des énergies renouvelables, de la randonnée pédestre, de l'éducation, de l'environnement, de la mobilité et des produits du terroir.
La séance a été l'occasion pour l'assesseur au Territoire et à l'Environnement, Manuela Zublena, de participer pour la première fois aux travaux de la Conférence, en tant que vice-présidente de la délégation valdôtaine de l'Espace Mont-Blanc. L'Assesseur a rappelé «*l'importance de la coopération transfrontalière sur un thème délicat comme l'application des politiques du développement durable dans le milieu alpin.*»
Pour l'assesseur Zublena, «*le Plan Intégré Transfrontalier constitue, pour les communautés de montagne, une occasion unique d'essor qui devra se fonder sur un engagement fort de l'Administration régionale, des Communes faisant partie de la Communauté de Montagne Valdigne Mont-Blanc et aussi des acteurs locaux concernés.*»
Dans le cadre du programme Alcotra Italie-France, les Assessorats du Tourisme et de l'Environnement ont également présenté les résultats du projet de coopération transfrontalière 'Refuges', le jeudi 18 septembre dernier, à Courmayeur. Né en 2005 et coordonné par le Conseil Général de la Haute-Savoie avec la participation des deux Assessorats régionaux valdôtains, ce projet vise à améliorer la qualité de l'offre des refuges de haute montagne pour un tourisme durable en Vallée d'Aoste et dans les Pays de Savoie.
Lors de la dernière conférence, d'autres acteurs concernés par les aspects problématiques des refuges ont eu la possibilité de présenter leurs initiatives, leurs projets, ou encore d'exprimer leurs préoccupations et d'envisager de futurs axes de collaboration, afin de compléter ou de poursuivre le travail achevé jusqu'à présent. La Conférence a été également l'occasion pour une confrontation sur les différentes initiatives envisagées dans le contexte européen. Enfin, les assesseurs au Tourisme et à l'Environnement, Aurelio Marguerettaz et Manuela Zublena, ont remis des attestations de qualité à sept refuges valdôtains: les refuges Alpenzu (Gressoney-Saint-Jean), Arp (Brusson), Bezzi (Valgrisenche), Bonatti (Courmayeur), Cai Uget (Courmayeur), Ferraro (Ayas) et Perucca Vuillermoz (Valtournenche) offrent un accueil de qualité basé sur les capacités du gérant, la responsabilité sociale du personnel, le service offert, la connaissance et le respect des lois et enfin, le rapport avec l'environnement et la communication.

Rollandin à Rome pour discuter de la télévision numérique

La télévision numérique a été l'un des sujets principaux de la rencontre à Rome, le 24 septembre dernier, entre le président de la Région autonome du Val d'Aoste, Augusto Rollandin et le sous-secrétaire au Développement économique avec délégation aux Communications, Paolo Romani. Lors de la réunion, durant laquelle tous les «broadcasts» étaient présents, les procédures de la numérisation au niveau national ont été relancées et, en ce qui concerne notre Région, un délai de 90 jours pour la définition de la date du switch off, défini conjointement selon les orientations du plan qui prévoit le passage de la Vallée d'Aoste à la nouvelle technologie à partir du premier semestre 2009, a été établi. Une attention particulière a été également réservée à la configuration orographique de la Région, à la situation des vallées latérales et à leur implication progressive de façon à assurer qu'aucun usager ne soit exclu du passage au numérique. De plus, le président Rollandin, lors de la séance du Conseil régional du 25 septembre dernier, a abordé nouvellement le sujet en mettant en relief que «*64% des Valdôtains est déjà passé du système analogique au système numérique et que, au mois de novembre, le Ministère transmettra les données concernant une enquête sur la diffusion et sur la pénétration en Vallée d'Aoste du «decoder» et des télévisions dotées d'un décodeur numérique intégré.*
Durant les prochains mois, l'Administration régionale et tous les sujets concernés par ce processus seront engagés pour résoudre les problèmes technologiques et opérationnels éventuels liés à la transmission et à la réception du signal numérique. Le travail à faire sera divisé en deux phases: la première concernera la vallée principale de notre région, la seconde les vallées latérales.»
Lors de la réunion, Augusto Rollandin a souligné également que*: «Pareillement à ce qui se passe en Sardaigne, des initiatives de communication, d'information et de soutien à la population, et en particulier adressées aux usagers les plus faibles, seront financées et mises en route aussi dans le cadre de la «task force Vallée d'Aoste» et avec l'aide du «Consorzio Valle d'Aoste digitale».*

Au départ de la 5ème édition du «Marché au Fort»

La 5ème édition du «Marché au Fort» sera présentée dans le Bourg de Bard, le 12 octobre prochain, par l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles de la Région autonome du Val d'Aoste, par l'«Associazione Forte di Bard» et par la Chambre valdôtaine.
Les passionnés de la bonne cuisine pourront ainsi connaître les mets œnogastronomiques valdôtains et goûter un vaste assortiment de spécialités: parmi les fromages, la «Fontina» produit par antonomase de l'agriculture locale et élément de base de la gastronomie valdôtaine, le typique «Vallée d'Aoste Fromadzo», un produit DOP préparé avec du lait dérivant de deux traites. Dans le domaine des viandes, le «Vallée d'Aoste Jambon de Bosses DOP», jambon cru épicé aux herbes de montagne, fabriqué à 1.600 mètres d'altitude et le «Vallée d'Aoste Lard d'Arnad DOP», une alchimie d'eau, de sel, d'herbes aromatiques et d'épices savamment mélangées et unies au lard seront les protagonistes de cette édition. A ne pas rater aussi les vins DOC de la Vallée d'Aoste dont les vignobles sont cultivés, dans notre région, à 300-400 mètres d'altitude pour la Basse Vallée et à 1.225 mètres d'altitude dans la commune de Morgex. Le manque de pluies, le climat sec et les fortes amplitudes thermiques durant la période de maturation accentuent l'intensité des arômes des vins valdôtains, des eaux-de-vie ou «grappe» et du «génépi», une liqueur typiquement valdôtaine produite avec des essences particulières («artemisia glacialis» et «weber»).
En plus des produits du label DOC et DOP, les visiteurs pourront également savourer les pains sucrés, les farines, les confitures, les petits fruits et les différents miels.
Le rendez-vous est prévu de 9h à 18h dans les coins les plus caractéristiques du Bourg de Bard. Dans les caves des anciens édifices, des experts et des techniciens illustreront les produits de base de la production valdôtaine, les propriétés nutritionnelles et les techniques d'élaboration.
De plus, les visiteurs seront invités à des dégustations accompagnées par les animations de groupes folkloriques et par des évocations en style napoléonien.
Durant l'après-midi, des spectacles et des visites guidées seront organisés. A cette occasion, l' «Associazione Forte di Bard» mettra en vente une oblitération spéciale dédiée à l'événement.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

La montagne nous entoure, elle incombe et pénètre dans nos existences. Il y a un rapport direct entre le milieu naturel et la mentalité des peuples: nous sommes des montagnards par notre culture et par nos comportements. Cette compénétration est un trait distinctif – hic et nunc- pour nous comprendre et pour fonder, par conséquent, notre identité et notre rapport avec les autres. Dire «valdôtain» est comme sortir une carte de visite, qui nous caractérise et qui renvoie notre interlocuteur à une sorte d'appellation d'origine contrôlée qui atteste que nous sommes uniques et typiques. Il arrive en effet d'être conscients de cette originalité, dont nous avons une perception innée et qui nous semble donc évidente, seulement lorsque elle est perçue comme élément caractérisant par ceux qui nous approchent.
Et pourtant parfois je doute de notre capacité de transmettre aux jeunes cet amour pour la montagne, qui est dans la fierté de notre appartenance, que nos parents nous ont transmis et qu'ils ont reçu en héritage à leur tour. Il ne s'agit pas d'imaginer des constrictions, en proposant une image pour reprendre les stéréotypes et le folklore du montagnard d'autrefois, comme le font les Indiens d'Amérique pour les touristes qui se rendent visiter les réserves dans lesquelles ils ont été enfermés. Il y a des éléments, tels que les promenades en montagne, les excursions, l'alpinisme, l'intérêt pour la nature qui nous entoure du point de vue esthétique, naturel, scientifique, qui devraient faire partie de notre patrimoine culturel et devraient correspondre au plaisir qui nous vient du fait d'être des montagnards. Mais sur cela je remarque une sorte de désintéressement des jeunes générations, comme si on dévalorisait cette réalité par rapport aux modèles qui nous sont proposés et imposés.
Qu'il soit clair: toute nouveauté doit être considérée comme un enrichissement légitime de notre personnalité pour éviter de tomber, comme on le disait tout à l'heure, dans le stéréotype du bon montagnard, mais lorsque l'irruption de la mode et des tendances dévalorise des éléments fondateurs de notre personnalité, il est bien de s'y attarder. On trouve un exemple de cette situation dans une activité récente parmi celles qui caractérisent l'histoire de la montagne: le ski. On constate que le numéro des pratiquants, avant tout à Aoste, n'est pas encourageant, ce qui représente que la crise est bien réelle. L'abandon d'une activité sportive qui caractérise la montagne, et pour laquelle la montagne est le terrain naturel, est la preuve d'une éclisse de ce milieu dans son ensemble, qui pour un grand nombre de valdôtains n'est en quelques sortes que comme le décor de l'existence de chacun, à observer d'en bas. Il faut réfléchir sur cette situation, ce n'est pas une solution, mais nous pouvons être attentifs et semer dans la tête de nos enfants ou petits enfants quelques graines pour que les valdôtains ne se réduisent pas à des montagnards en papier, qui n'ont aucun vrai lien avec la montagne.